



PARLAMENT DE CATALUNYA

Résolution 17/X du Parlement de Catalogne, relative à l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement de l'État espagnol en vue de permettre la tenue d'une consultation sur l'avenir de la Catalogne
Proc. 250-00226/10

Assemblée plénière du Parlement

Le Parlement, lors de la séance plénière du 13 mars 2013, ayant examiné le texte de la proposition de résolution relative à l'ouverture d'un dialogue avec le gouvernement de l'État espagnol en vue de permettre la tenue d'une consultation sur l'avenir de la Catalogne (proc. 250-00226/10), présentée par le Groupe Parlementaire Socialiste (reg. 3980),

a adopté, conformément aux dispositions de l'article 146 du Règlement du Parlement, la suivante

Résolution

Le Parlement de Catalogne prie instamment le gouvernement d'engager un dialogue avec le gouvernement de l'État espagnol en vue de permettre la tenue d'une consultation des citoyens de la Catalogne pour décider de son avenir.

Palais du Parlement, le 13 mars 2013

Le quatrième secrétaire

La présidente du Parlement

David Companyon i Costa

Núria de Gispert i Català